

# Conséquences de la présence de filières fromagères bénéficiant d'une Indication Géographique sur l'activité agricole des zones considérées : l'exemple des Alpes du Nord<sup>1</sup>

A. HAUWUY<sup>1</sup>, F. DELATTRE<sup>1</sup>, D. ROYBIN<sup>2</sup>, J.-B. COULON<sup>3</sup>

<sup>1</sup> SUACI-GIS Alpes du Nord, 40 rue du Terraillet, F-73190 Saint-Baldoph, France

<sup>2</sup> INRA, INA Paris-Grignon, UMR1048 Activités, Produits, Territoires, 40 rue du Terraillet, F-73190 Saint-Baldoph, France

<sup>3</sup> INRA, UR1213 Herbivores, F-63122 Saint-Genès Champanelle, France

Courriel : ahauwuy@suacigis.com

L'agriculture de Montagne des Alpes du Nord a basé son développement sur la valorisation de la production laitière par des fromages, bénéficiant d'une Indication Géographique. Cette ambition et les orientations politiques et techniques associées, ont permis un meilleur maintien de l'activité laitière sur l'ensemble des zones concernées, tout en engendrant une forte spécialisation de l'activité agricole.

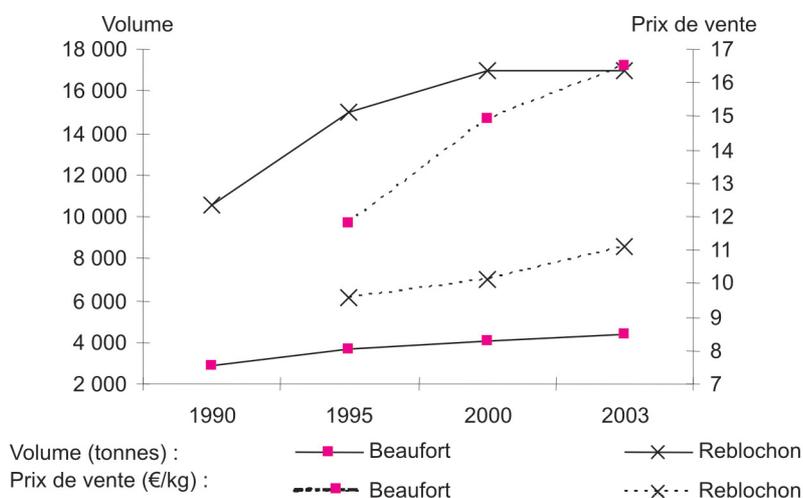
L'agriculture des Alpes du Nord, et plus particulièrement celle des départements savoyards, se caractérise par une spécialisation laitière importante (respectivement 47 et 29 % de la Production Agricole Totale pour la Haute-Savoie et la Savoie, contre 12 % au niveau national (Agreste, Comptes de

l'agriculture 1999, [http : // www.agreste.maapar.lbn.fr](http://www.agreste.maapar.lbn.fr)). Cette production laitière est essentiellement destinée à la production fromagère bénéficiant d'une Indication Géographique. Ainsi, actuellement, sur les trois départements en production bovine, cinq fromages bénéficient d'une Appellation d'Ori-

gine Protégée (AOP) (Abondance, Beaufort, Bleu du Vercors Sassenage, Reblochon, Tome des Bauges) et deux d'une Indication Géographique Protégée (IGP) (Tomme de Savoie et Emmental de Savoie), deux demandes d'Appellation étant par ailleurs en cours d'instruction (Gruyère, Saint Marcellin). Si la production laitière des départements savoyards ne représente que 1,5 % des livraisons nationales, la grande majorité de ce lait est transformée en fromage (90 %) et en particulier en fromages sous indication géographique (56 % du total des fromages), de sorte que la production fromagère du massif représente 15 % de la production française de fromages AOC (Appellation d'Origine Contrôlée).

La réussite commerciale des fromages AOP savoyards a entraîné de fortes augmentations des volumes produits (les productions annuelles de Beaufort et Reblochon ont ainsi doublé entre 1980 et 2000) et du prix de vente aux consommateurs (figure 1). Elle s'accompagne actuellement : 1/ de la transformation en fromages avec AOP de plus de 95 % de la totalité du lait pro-

Figure 1. Evolution du volume et du prix de vente des fromages Reblochon et Beaufort.



Source : données INAO / SECODIP

<sup>1</sup> Ces travaux ont été réalisés dans le cadre du Programme de Recherche Développement du GIS Alpes du Nord. Ils ont bénéficié du soutien financier des membres du Groupement, et de celui de la Région Rhône-Alpes.

duit sur les zones de production (Chatellier *et al* 2006), 2/ d'une forte valorisation économique du lait à la production (prix du lait environ 50 % supérieur à la moyenne française), celle-ci résultant certainement aussi du mode d'organisation des filières et des mécanismes de négociations du prix du lait, et 3/ d'un impact sur l'économie locale (emplois et investissements) (tableau 1). Au total, les filières fromagères AOP savoyardes (production laitière, transformation fromagère et affinage) représentent ainsi 3000 emplois directs sur les deux départements. Ces emplois sont stables dans l'année et la durée, et répartis sur l'ensemble du territoire. La bonne valorisation du lait permet, pour les exploitations laitières «professionnelles»<sup>2</sup>, un revenu moyen par actif agricole légèrement supérieur à la moyenne française (21 200 € contre 20 200 €/UTAF<sup>3</sup>) et à celui d'autres zones de montagne françaises (18 000 €/UTAF dans le Massif Central et le Jura) (tableau 2). Les exploitations professionnelles de montagne des Alpes du Nord se caractérisent par une dimension structurelle légèrement plus faible que la moyenne française (les quotas laitiers par unité de travail sont respectivement de 107 500 kg et 133 000 kg) et un montant global d'aides directes par exploitation légèrement inférieur à la moyenne nationale (20 600 € contre 22 100 €), malgré le versement de soutiens spécifiques en montagne.

Au-delà de cette réussite économique, des investigations sur les impacts territoriaux des filières fromagères ont été réalisées dans le cadre des travaux du GIS Alpes du Nord, dans l'objectif d'identifier les intérêts et les limites de ces filières vis-à-vis de l'insertion de l'agriculture dans le territoire. Ces investigations ont couvert une large gamme d'objectifs (développement de l'agriculture de montagne, entretien de l'espace, relations entre les acteurs de la filière) et ont été conduites avec différentes méthodes (enquêtes auprès d'acteurs, traitement de données, observations de terrain). Notre objectif initial était, à partir d'un premier état des lieux des impacts potentiels décrits par les acteurs agricoles (Paus 2001), d'approfondir de façon très qualitative les impacts territoriaux des filières AOP. Pour la majorité des impacts décrits dans la phase exploratoire, il n'existe pas de données dispo-

**Tableau 1.** Résultats comparatifs entre la filière laitière française et les filières fromagères A.O.C. des Savoie (Coutre-Picart 1999).

	France	A.O.C. de Savoie	Ecart (%)
<b>Quantité de lait produit (milliers de tonnes)</b>	23 000	186	
<b>Nombre d'emplois pour 100 000 kg de lait</b>	0,96	1,56	+ 63
<b>Valeur Ajoutée par tonne de lait (en €)</b>	325	401	+ 23
<b>Subvention d'exploitation/emploi (en €)</b>	5 305	3 552	- 33
<b>Investissement /tonne de lait (en €)</b>	79	204	+ 158

nibles. La collecte des données, par enquêtes, observations etc., ne peut alors être envisagée que sur des nombres restreints de petits territoires, à l'instar de ce qui a été réalisé dans une étude similaire sur la zone de Raclette au lait cru, en Suisse (Paus 2003). Dans les conditions des Alpes du Nord, compte tenu de l'étendue et de l'hétérogénéité interne des contextes locaux des zones d'Appellation, la collecte des données n'a pu être réalisée que partiellement. Les résultats obtenus, en particulier par enquête ou observation, s'ils permettent une prise de conscience et un débat au sein des filières, ne peuvent faire l'objet d'une synthèse. Par ailleurs, la multiplicité des indicateurs pris en compte impose, en terme de synthèse, d'en réaliser une agrégation, elle-même nécessitant une pondération (Boutaud et Brodhag 2006). En effet, leur addition systématique reviendrait à donner la même valeur à des indicateurs aussi différents que le maintien de races locales et celui de surfaces entretenues en alpage. Au-delà de la lourdeur des démarches pouvant être mises en œuvre pour réaliser cette pondération (Paus 2003), ceci renvoie directement à des réflexions concernant le développement territorial : qui sont les acteurs légitimes pour qualifier les

effets sur le territoire ? La qualification de ces effets est-elle la même quel que soit le type de contexte local ? En fonction même de la présence ou non d'une filière AOP ?

D'une étude voulue qualitative et territoriale, celle-ci s'est déplacée sur du quantitatif, très centré sur l'activité agricole. Ce texte a ainsi pour objectif, à partir des données du Recensement Général de l'Agriculture, d'analyser les conséquences de la présence des filières fromagères bénéficiant d'une Indication Géographique (IG) sur l'activité agricole des zones considérées. En conclusion, nous chercherons à identifier les points de rupture possibles pour l'agriculture de ces zones, en fonction de l'évolution du contexte.

## 1 / Matériel et méthode

Du fait de l'ancienneté actuelle des filières fromagères des Alpes du Nord, une approche synchronique, c'est-à-dire fondée sur une comparaison à un moment donné sur différentes zones où le facteur à étudier (filiale AOP) est présent ou absent, a été retenue. L'étendue des zones d'appellation (de 10 à 23 cantons), l'hétérogénéité intra

**Tableau 2.** Caractéristiques moyennes des exploitations laitières professionnelles de la zone montagne des Alpes du Nord\* en 2003.

	Alpes du Nord	France Total
<b>Nombre d'exploitations</b>	3 450	114 420
<b>Unités de travail agricole par exploitation</b>	1,56	1,61
<b>Quota laitier (kg/exploitation)</b>	167 800	214 200
<b>Quota laitier / UTA</b>	107 500	133 000
<b>Prix du lait (estimation) €/tonne</b>	407	328
<b>Revenu disponible/UTAF (euros)</b>	21 200	20 200
<b>Aides directes totales (euros)</b>	20 600	22 100
<b>Aides directes / Résultat courant (%)</b>	89	85

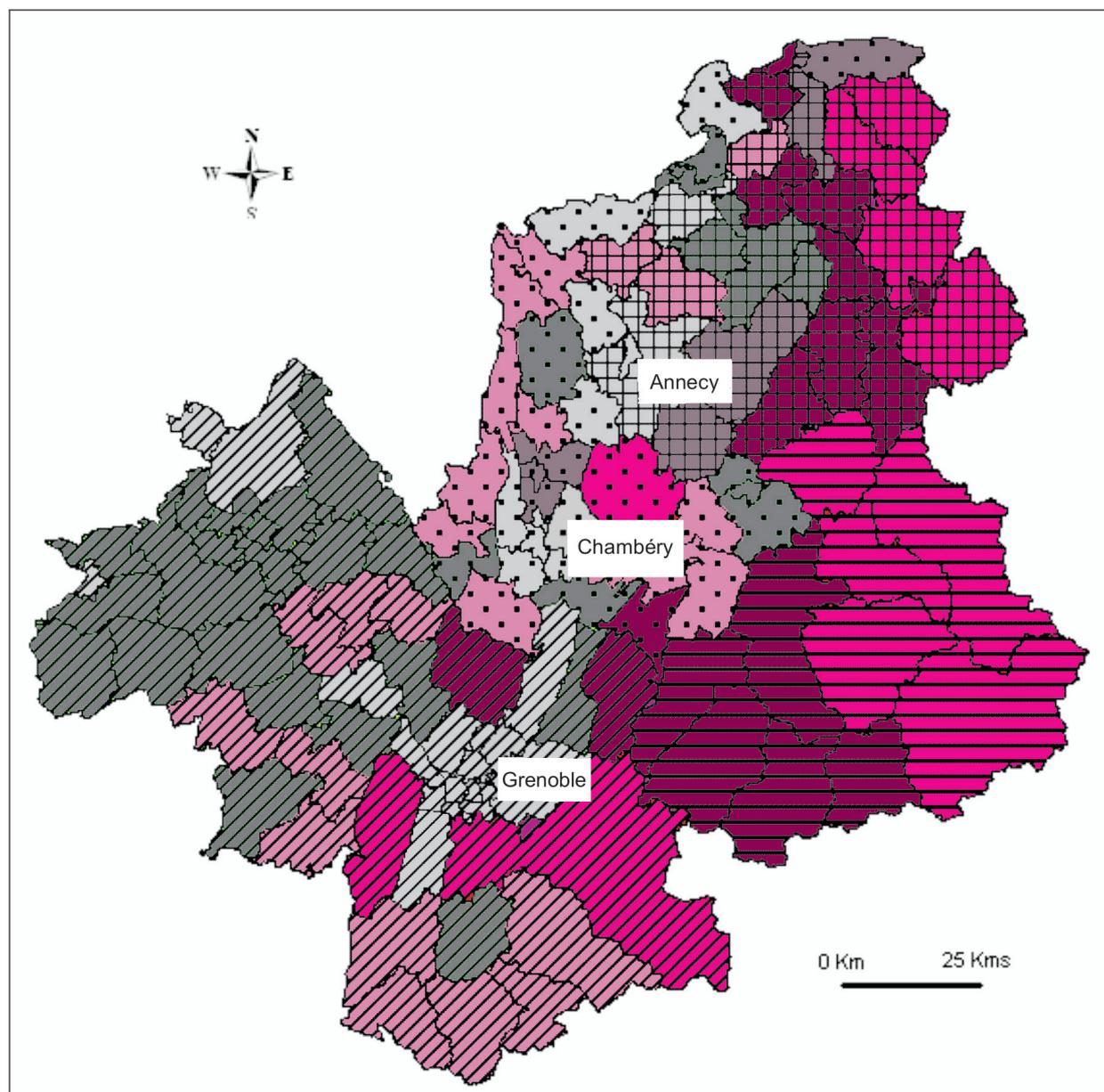
Source : RICA France 2003 ; Traitement INRA SAE2 de Nantes.

\* : Alpes du Nord : Isère, Haute Savoie, Savoie.

<sup>2</sup> Le caractère «professionnel» d'une exploitation agricole est, au sens du Recensement de l'Agriculture, défini selon la dimension économique de l'exploitation (au-delà de 8 Unités de Dimension Economie) et du temps consacré à l'activité agricole (plus de l'équivalent d'un ¼ temps passé sur l'exploitation). Dans le secteur laitier, cela correspond à une exploitation possédant plus de 8 à 10 vaches laitières.

<sup>3</sup> UTAF : Unité de Travail Agricole Familial

**Figure 2.** Distribution spatiale des cantons des Alpes du Nord (Isère, Savoie, Haute Savoie) selon les contextes locaux et les zones IG (Roybin et al 1997).



**Zones :**



**Contextes :**



Le tableau typologique, permettant le classement des cantons, résulte de la combinaison de deux axes, qui décrivent deux phénomènes assez structurants d'une logique de croissance urbaine : l'axe horizontal traduit les mouvements permanents ou saisonniers avec leur forme de concentration ou de diffusion sur le territoire. L'axe vertical exprime la croissance économique avec, dans un premier temps, une diversification puis une tertialisation des activités économiques (emplois). Les différentes filières, ainsi décrites, recoupent par ailleurs les contextes géomorphologiques, «touristique spécialisé» et «diversifié montagne», étant exclusivement en montagne.

**Tableau 3.** Répartition des cantons des Alpes du Nord (Roybin et al 1997).

Zone	Contexte local (Typologie des cantons des Alpes du Nord)						Total
	Rural	Touristique	Diversifié Montagne	Diversifié Lac	Industriel	Urbain/péri-urbain	
Sans IG	11	2	3		20	20	56
IGP	11	1	2	4	9	11	38
AOP Reblochon	3	4	7	3	3	3	23
AOP Beaufort		5	5				10
Alpes du Nord	25	12	17	7	32	34	127

zones en terme de type de cantons présents et la non existence de zones similaires sans présence d'AOP n'ont pas permis de retenir les zones AOP comme échelle de comparaison. Les comparaisons ont donc été réalisées à l'échelle cantonale, ce qui a permis par ailleurs d'appréhender la variabilité des conséquences en fonction des contextes locaux au sein des zones d'appellation.

Au niveau des Alpes du Nord, les 127 cantons des trois départements ont ainsi été répartis en fonction 1/ de leur appartenance aux différentes zones avec AOP, avec IGP ou sans IG et 2/ du type de canton, caractérisé grâce à la typologie de cantons des Alpes du Nord (Roybin *et al*1997) qui permet de définir, pour chaque canton, son «contexte local» en terme de système d'activité territorial intégrant les différentes activités présentes (tourisme, industrie, agriculture), les logiques d'urbanisation et de périurbanisation et les grandes situations géographiques (piémont, grandes vallées alpines, hautes vallées) (tableau 3, figure 2). Cette répartition met en évidence un fort déséquilibre d'effectif, ce qui justifie une certaine prudence dans l'interprétation des résultats. En particulier, compte tenu du faible nombre de cantons concernés, le type «Diversifié Lac» n'a pas été retenu dans la présentation des résultats.

Les résultats présentés portent sur les filières AOP Beaufort et Reblochon, qui sont les plus anciennes et celles dont la zone de production est la plus étendue et sur la zone IGP, c'est-à-dire la zone des IGP Tomme et Emmental de Savoie, non couverte par une AOP. Les filières Tome des Bauges et Bleu du Vercors Sassenage n'ont pas été prises en compte en raison de leur faible ancienneté (respectivement 2002 et 1998). La filière Abondance, elle aussi relativement récente (1991), n'a par ailleurs pas été dissociée de la filière Reblochon, les zones de production étant relativement superposables.

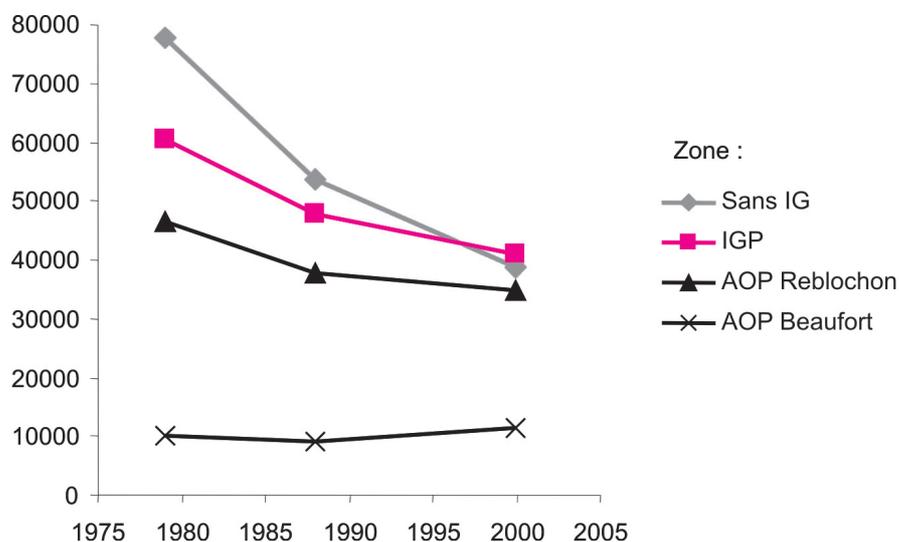
Les données mobilisées sont celles des deux derniers Recensements Généraux de l'Agriculture, datant respectivement de 1979 et 2000. Concernant l'activité laitière, les analyses ont été réalisées au sein des exploitations avec Vaches laitières (EV), celles-ci pouvant être spécialisées en Vache laitière (EVS) ou non spécialisées (EVnS) et conjointement, en fonction de leur dimension économique Professionnelle (EVP) ou non Professionnelle (EVnP). Concernant l'activité agricole, elles ont été réalisées par rapport à l'ensemble des Exploitations Agricoles (EA) ou Exploitants et co-exploitants (Ex), dont une part est considérée comme professionnelle (EAP, ExP) ou par rapport aux exploitations sans Vaches laitières (EAnV).

Compte tenu de la très forte proportion de lait valorisé par les fromages bénéficiant d'une Indication Géographique sur chacune des zones considérées, l'ensemble de la production laitière a été assimilé à celle bénéficiant de cette reconnaissance.

## 2 / Conséquences de la présence des filières avec IG sur l'activité agricole laitière

### 2.1 / Evolution de l'activité laitière

Le cheptel laitier a diminué de 35 % sur les Alpes du Nord entre 1979 et 2000, soit légèrement moins que la moyenne française (- 42 %). Cette diminution a été très différente selon les zones, en fonction du type de filières : elle a été de respectivement - 50 %, - 32 %, - 25 % et + 14 % pour les zones sans Appellation, la zone IGP, la zone Reblochon et la zone Beaufort (figure 3). Par ailleurs, l'évolution n'a pas été régulière entre les deux périodes, ceci pouvant s'expliquer par l'instauration des quotas laitiers en 1984, et surtout leur gestion nationale favorable aux zones de montagne (Chatellier et Delattre 2003).

**Figure 3.** Evolution du cheptel laitier selon les zones (1979 - 2000).

Source : données RGA 1979, 1988, 2000.

Les écarts entre les différentes zones ont été sensiblement les mêmes dans les différents contextes (tableau 4a), illustrant un effet favorable des filières avec IG sur l'évolution du cheptel laitier, quel que soit le contexte. De façon générale, et indépendamment de la présence ou non d'une filière AOP, les diminutions ont été beaucoup plus importantes dans les contextes «Industriel» ou «Urbain», illustrant le recul de l'activité laitière, lorsque la pression urbaine devient importante.

Si ces mêmes tendances générales s'observent sur l'évolution du nombre d'exploitations avec vaches laitières, les écarts entre les zones ont été nettement moins importants (respectivement - 82 %, - 75 %, - 70 % et - 73 % pour

les zones sans IG, IGP, AOP Reblochon et AOP Beaufort entre 1979 et 2000). Le meilleur maintien du cheptel laitier sur la zone AOP Beaufort ne s'est pas accompagné d'un meilleur maintien du nombre d'exploitations, du fait de l'agrandissement plus important de la taille des troupeaux entre 1979 et 2000 sur cette zone (+ 421 % contre + 276 % en moyenne sur les Alpes du Nord).

## 2.2 / Caractéristiques de l'activité laitière

Pour l'ensemble des exploitations avec vaches laitières, l'effectif moyen de vaches laitières par exploitation est très variable (de 17 à 33 vaches), selon les zones ou les contextes, sans que des tendances générales ne se dégagent

(tableau 4b). La comparaison de l'effectif moyen pour une population donnée (exploitation professionnelle spécialisée en vaches laitières) met en évidence que les écarts entre les zones sont relativement faibles (de 30 à 35 vaches laitières en moyenne), seule la zone avec IGP présentant un effectif moyen légèrement supérieur. Si les effectifs par exploitation sont relativement homogènes selon les contextes sur les zones sans IGP ou avec IGP (respectivement de 28 à 34 et de 35 à 37 vaches par exploitation), ils le sont beaucoup moins en zone AOP Reblochon où des écarts très nets s'observent entre les contextes de montagne («diversifié» et «touristique»), où l'effectif moyen est inférieur à 25 vaches par exploitation, et les autres

**Tableau 4.** Caractéristiques et évolution de l'activité laitière en fonction des zones et des contextes locaux.

	Contexte local (Type de cantons)											
	Rural		Diversifié montagne		Montagne touristique		Industriel		Urbain		Total	
<b>a. Evolution du cheptel laitier (en % de 1979 à 2000) et effectif en 2000 (*1000 VL)</b>												
Zone	Evol.	Effectif	Evol.	Effectif	Evol.	Effectif	Evol.	Effectif	Evol.	Effectif	Evol.	Effectif
Sans IG	- 42	12	- 36	2	- 36	2	- 53	19	- 65	4	- 50	39
IGP	- 31	14	- 50	0	- 22	3	- 30	10	- 36	11	- 32	41
AOP Reblochon	- 18	8	- 36	7	- 2	3	- 31	4	- 35	6	- 25	35
AOP Beaufort			+ 4	3	+ 18	8					+ 14	11
Alpes du Nord	-33	34	- 30	12	- 3	15	- 46	34	- 44	20	- 35	126
<b>b. Effectif moyen de vaches laitières par exploitation, respectivement avec Vache laitière (EV) et professionnelle spécialisée vache laitière (EVSP) (en 2000)</b>												
Zone	EV	EVSP	EV	EVSP	EV	EVSP	EV	EVSP	EV	EVSP	EV	EVSP
Sans IG	25	32	25	34	24	28	23	32	20	30	23	32
IGP	31	36	20	36	32	37	29	35	33	37	31	35
AOP Reblochon	33	36	17	24	20	23	29	33	33	35	26	31
AOP Beaufort			20	28	22	31					22	30
Alpes du Nord	29	35	19	27	23	30	25	33	29	36	26	32
<b>c. Pourcentage, respectivement, d'exploitations non professionnelles (EVnP) et d'exploitations spécialisées vaches laitières (EVS) parmi les exploitations avec vaches laitières en 2000</b>												
Zone	EVnP	EVS	EVnP	EVS	EVnP	EVS	EVnP	EVS	EVnP	EVS	EVnP	EVS
Sans IG	10	64	24	84	11	91	11	44	17	36	12	52
IGP	9	86	33	76	14	95	17	88	10	89	12	89
AOP Reblochon	9	97	32	92	19	96	16	96	9	98	18	95
AOP Beaufort			27	90	30	94					29	92
Alpes du Nord	9	79	30	90	24	94	13	61	11	77	16	78
<b>d. Proportion d'animaux de race Abondance en 2000 et évolution de cette proportion depuis 1979</b>												
Zone	Ab	Evol.	Ab	Evol.	Ab	Evol.	Ab	Evol.	Ab	Evol.	Ab	Evol.
Sans IG	9	- 8	11	- 8	10	+ 1	4	- 6	6	- 6	7	- 6
IGP	13	- 8	42	+ 7	35	+ 15	12	- 10	14	- 7	16	- 7
AOP Reblochon	25	- 26	64	- 12	96	- 4	42	- 14	25	- 15	52	- 13
AOP Beaufort			56	+ 24	49	+ 22					51	+ 22
Alpes du Nord	14	- 11	54	- 4	50	+ 15	12	- 6	16	- 8	26	- 3
<b>e. Répartition (en %) par zone et contexte du cheptel laitier (VL) et de la SAU totale communale (SAU) en 2000</b>												
Zone	VL	SAU	VL	SAU	VL	SAU	VL	SAU	VL	SAU	VL	SAU
Sans IG	32	25	4	2	4	2	50	54	9	17	100	100
IGP	33	37	1	2	6	7	25	22	27	25	100	100
AOP Reblochon	23	16	19	27	7	13	12	12	16	14	100	100
AOP Beaufort			28	27	72	73					100	100
Alpes du Nord	27	23	9	9	12	13	27	34	16	16	100	100

Source : RGA 1979 - 2000.

contextes («Rural», «Industriel» et «Urbain»), où l'effectif moyen est supérieur à 33 vaches, reflétant une certaine hétérogénéité au sein de la zone.

Malgré leur forte diminution sur les vingt dernières années, la proportion d'exploitations non professionnelles parmi l'ensemble des exploitations avec vaches laitières reste importante (16 %) et supérieure à la moyenne observée en Rhône-Alpes (10 %). Cette tendance est confirmée sur les départements de la Savoie et de la Haute Savoie où les proportions de références laitières en 2004/2005 étaient de respectivement 58 et 34 % des exploitations contre 16 % au niveau français. Cette proportion est surtout importante dans les contextes de montagne («Touristique» ou «Diversifié»), où les possibilités de pluriactivité liées au tourisme ou à l'industrie sont les plus développées (tableau 4c). Les écarts observés au niveau des zones (de 12 à 29 % entre les zones sans IGP et la zone Beaufort) résultent essentiellement des différences en terme de contexte entre les zones, peu de différences entre les zones étant mises en évidence pour un contexte donné, exception fait du contexte «Montagne Touristique» de la zone Beaufort où la proportion est plus élevée que sur les autres zones.

Sur les zones bénéficiant d'une Indication Géographique, la proportion d'exploitations spécialisées vaches laitières au sein des exploitations avec vaches laitières est beaucoup plus élevée que dans la zone sans IG (de l'ordre de 90 % contre 50 %). Cette différence est surtout très marquée dans les contextes les moins montagneux (Rural, Industriel et Urbain) (tableau 4c). Cette proportion atteint 94 % pour la zone Beaufort et 98 % pour la zone Reblochon quand on considère les exploitations professionnelles traduisant une spécialisation quasi totale de la production laitière.

Dans les deux AOP considérées, le cahier des charges précise les races autorisées (Tarentaise et Abondance en Beaufort, Tarentaise, Abondance et Montbéliarde en Reblochon). L'analyse de la composition du cheptel laitier et de son évolution permet d'évaluer l'impact de cette mesure sur l'évolution des effectifs des races locales (tableau 4d). Si, globalement, la proportion d'animaux de races Abondance et Tarentaise

a sensiblement diminué sur les vingt dernières années (respectivement - 3 et - 4 % sur l'ensemble des Alpes du Nord), cette évolution a été très différente selon les zones et les contextes, aboutissant à une situation actuelle très contrastée : en zone Reblochon, les animaux de race Abondance ont été remplacés en partie par des vaches Montbéliardes, mais leur proportion reste nettement supérieure à celle des zones sans IGP (de l'ordre de 50 % contre moins de 10 %), celle d'animaux de race Tarentaise étant comparable sur ces zones (de l'ordre de 5 %). En zone AOP Beaufort, la proportion d'animaux de race Abondance a, au contraire, fortement augmentée (+ 22% entre 1979 et 2000), reflétant une substitution d'animaux de race Tarentaise par des animaux de race Abondance. Il existe aussi des différences importantes selon les contextes : la proportion d'animaux de race Abondance est ainsi beaucoup plus élevée dans les contextes de Montagne (supérieur à 60 %) que dans les contextes de plaine de type «Rural» ou «Urbain» (de l'ordre de 25 %), illustrant, comme pour l'effectif de vaches laitières par exploitation, une certaine dualité entre les zones de Montagne et les zones d'altitude plus faible. Ces évolutions entre les races s'expliquent par les niveaux de production respectifs des trois races, les producteurs cherchant à utiliser la plus productive des races autorisées sur chacune des zones, mais aussi par des différences de facilités d'approvisionnement, en particulier entre l'Abondance et la Montbéliarde.

### 2.3 / Répartition géographique de l'activité laitière au sein des zones

Actuellement, l'activité laitière est moins concentrée sur les zones avec IG, 80 % des vaches laitières se répartissant sur la moitié des cantons contre le tiers sur la zone sans IG. Les écarts entre la répartition du cheptel laitier et celle de la Surface Agricole Utile (SAU) totale communale sont assez faibles (tableau 4e). Cependant, sur la zone sans IG la contribution du contexte «Urbain» au cheptel total est bien inférieure à sa contribution à la Surface Agricole Totale (respectivement 9 et 17 %) et tend à diminuer (- 4 points depuis 1979) alors qu'elle est légèrement supérieure (16 contre 14 %) et diminue peu (- 2 points

depuis 1979) sur les zones avec IGP ou avec AOP Reblochon. Par ailleurs, sur la zone AOP Reblochon, les contextes de montagne contribuent relativement peu au cheptel total (26 %) au regard de leur contribution à la surface agricole (40 %).

## 3 / Les conséquences sur l'activité agricole globale

### 3.1 / Importance de l'activité laitière au sein de l'activité agricole

Au niveau des Alpes du Nord, les exploitations avec vaches laitières représentent respectivement un quart et la moitié des exploitations agricoles totales et professionnelles (tableau 5a). Ces proportions sont beaucoup plus importantes sur les zones avec AOP, en particulier 1/ pour les exploitations professionnelles au sein desquelles 4 exploitations sur 5 ont des vaches laitières contre moins de 2 sur 5 en zone sans IG et 2/ dans les contextes les moins montagneux où, sur les zones sans IG, d'autres productions sont largement présentes.

Cette spécialisation du tissu agricole, combinée à celle déjà mentionnée des exploitations avec vaches laitières, montre que les zones avec AOP, et secondairement celles avec IGP, présentent une forte spécialisation laitière des zones considérées, et ceci de façon très marquée par rapport aux zones sans IG, dans les contextes où d'autres productions sont envisageables.

### 3.2 / Evolution de l'activité agricole

La diminution du nombre total d'exploitations agricoles a été similaire sur les zones sans IG, avec IG et avec AOP Reblochon (- 34 à - 38 %) et plus élevée sur la zone avec AOP Beaufort (- 44 %), cette diminution étant assez proche d'un contexte à l'autre (tableau 5b). Cette inversion de tendances par rapport à ce qui a été observé sur l'activité laitière s'explique par l'évolution des exploitations sans vaches laitières, qui ont plus fortement diminué sur les zones avec IGP ou AOP que sur la zone sans IG<sup>4</sup>, quel que soit le contexte.

<sup>4</sup> Il est nécessaire de préciser que sur certaines des zones considérées dans le cadre de cette étude sans Appellations laitières, des Appellations végétales peuvent être présentes (Vins de Savoie, Noix de Grenoble), Appellations qui peuvent elles-mêmes favoriser le maintien des exploitations des filières concernées.

**Tableau 5.** Caractéristiques et évolution de l'activité agricole en fonction des zones et des contes locaux.

	Contexte local (Type de cantons)											
	Rural		Diversifié montagne		Montagne touristique		Industriel		Urbain		Total	
<b>a. Pourcentage d'exploitations, respectivement totales (EV) et professionnelles (EVP) avec vaches laitières par rapport à l'ensemble des exploitations en 2000</b>												
<b>Zone</b>	EV	EVP	EV	EVP	EV	EVP	EV	EVP	EV	EVP	EV	EVP
Sans IG	26	48	35	81	33	69	17	32	11	23	19	36
IGP	26	56	17	41	56	85	29	53	27	60	28	58
AOP Reblochon	53	84	36	83	33	86	35	79	37	76	38	82
AOP Beaufort			32	69	56	86					46	80
Alpes du Nord	29	56	34	76	46	84	21	38	21	45	27	52
<b>b. Evolution du nombre d'exploitations respectivement totales (EA) et sans vaches laitières (EAnV) entre 1979 et 2000</b>												
<b>Zone</b>	EA	EAnV	EA	EAnV	EA	EAnV	EA	EAnV	EA	EAnV	EA	EAnV
Sans IG	- 31	- 13	- 43	- 32	- 31	- 12	- 35	- 24	- 33	- 23	- 34	- 22
IGP	- 35	- 26	- 40	- 36	- 53	- 61	- 39	- 35	- 35	- 29	- 38	- 32
AOP Reblochon	- 39	- 41	- 38	- 25	- 39	- 43	- 36	- 30	- 38	- 33	- 36	- 30
AOP Beaufort			- 44	- 37	- 44	- 47					- 44	- 42
Alpes du Nord	- 33	- 22	- 41	- 30	- 42	- 44	- 36	- 26	- 34	- 26	- 36	- 27
<b>c. Proportion d'exploitations ayant au moins une activité touristique en 2000, respectivement totales (EAa) et professionnelles (EAPa)</b>												
<b>Zone</b>	EAa	EAPa	EAa	EAPa	EAa	EAPa	EAa	EAPa	EAa	EAPa	EAa	EAPa
Sans IG	3	3	8	7	11	13	2	2	3	4	3	3
IGP	2	3	3	0	11	10	3	3	2	3	3	3
AOP Reblochon	2	3	8	9	6	11	1	1	3	2	7	9
AOP Beaufort			8	7	10	12					9	10
Alpes du Nord	3	3	8	8	9	12	2	2	3	3	4	5
<b>d. Proportion en 2000 d'exploitants et co-exploitants pluriactifs parmi ceux de l'ensemble des exploitations (Expl) et ceux des exploitations professionnelles (ExPpl)</b>												
<b>Zone</b>	Expl	ExPpl	Expl	ExPpl	Expl	ExPpl	Expl	ExPpl	Expl	ExPpl	Expl	ExPpl
Sans IG	29	13	35	13	31	23	30	14	31	12	30	13
IGP	28	11	48	43	25	10	27	12	27	10	28	12
AOP Reblochon	20	8	42	25	37	20	30	11	25	10	32	15
AOP Beaufort			46	38	48	43					47	41
Alpes du Nord	27	11	43	28	40	31	29	13	28	11	31	15

Source : donnée RGA 1979 - 2000.

### 3.3 / Agro-tourisme et pluriactivité

L'accueil à la ferme (hébergement, restauration ou autres, sans inclure la vente directe) est encore peu présent dans les Alpes du Nord (moins d'une exploitation sur 20). A l'échelle des zones, cette activité est plus développée sur les zones avec Appellations que sur les zones avec IGP ou sans IG (tableau 5c), ceci étant lié à la forte proportion des cantons de type «Touristique» et «Diversifié montagne» dans les zones avec Appellations, où l'agro-tourisme est plus développé. Effectivement, les proportions sont très similaires entre les zones pour un contexte donné. Les proportions sont équivalentes pour les exploitations professionnelles et l'ensemble des exploitations. Cette activité ne semble donc pas être considérée comme un complément de revenu pour les exploitations de très petite dimension économique. Compte tenu des faibles pourcentages,

les évolutions sont difficilement interprétables. Cependant, globalement, elles augmentent dans les zones sans IG, quel que soit le contexte alors qu'elles diminuent dans les zones avec IG.

La pluriactivité des exploitants et co-exploitants concerne un exploitant ou co-exploitant sur trois pour l'ensemble des exploitations à l'échelle des Alpes du Nord. Elle est plus répandue dans les contextes de Montagne, sans différences nettes entre les zones sans IG, avec IG et avec AOP Reblochon et surtout au sein des exploitations non professionnelles (tableau 5d). La zone avec AOP Beaufort se distingue par une proportion relativement forte de la pluriactivité, en particulier au sein des exploitations professionnelles. Ainsi, elle concerne 40 % des exploitants et co-exploitants professionnels du contexte «Montagne touristique», ce qui participe certainement 1/ au dynamisme de l'activité laitière sur ce

contexte et 2/ à l'établissement d'un lien plus ou moins informel avec l'activité touristique.

### 3.4 / Utilisation des surfaces agricoles

La proportion de surfaces toujours en herbe par rapport à la Surface Agricole Utile augmente fortement entre la zone sans IG (34 %), la zone avec IGP (57 %) et les zones Reblochon (82 %) et Beaufort (86 %). Les différences sont surtout marquées dans les contextes de plaine où d'autres utilisations sont facilement envisageables, mais restent importantes dans les contextes Montagne (tableau 6). Ces différences sont la traduction d'une part, de la forte spécialisation en production laitière des zones avec IG et, d'autre part, des conditions de production fixées par les cahiers des charges des Appellations. Cette proportion plus élevée représente un atout pour les zones AOP en terme environnemental, dans la mesure où les

**Tableau 6.** Proportion (en %) de surface toujours en herbe par rapport à la surface agricole utilisée, en 2000.

	Contexte local (Type de cantons)					Total
	Rural	Diversifié montagne	Montagne touristique	Industriel	Urbain	
<b>Zone</b>						
<b>Sans IG</b>	42	81	70	28	32	34
<b>IGP</b>	54	68	89	54	50	57
<b>AOP Reblochon</b>	73	87	96	78	68	82
<b>AOP Beaufort</b>		91	84			86
<b>Alpes du Nord</b>	50	87	86	35	43	53

Source : donnée RGA 1979, 2000.

apports d'intrans non organiques ou les traitements sont limités sur ces types de surfaces (Hirczak et Mollard 2004).

Si les évolutions des surfaces agricoles sont difficiles à interpréter (compte tenu de la précision des déclarations et, surtout, de l'intégration d'une partie des surfaces pastorales communales en 2000), des différences sensibles peuvent être décrites entre le contexte «Rural», où la SAU augmente légèrement (+ 5% entre 1979 et 2000) et les contextes «Industriel» et «Urbain», où elle diminue (de l'ordre de - 5%, sur la même période), quelle que soit la zone considérée.

#### 4 / Discussion et conclusion

Dans les Alpes du Nord, les productions fromagères savoyardes sous IG, et plus particulièrement sous AOP, ont eu un incontestable succès au regard de la situation économique des exploitations laitières et de l'évolution du cheptel laitier observée au cours des vingt dernières années. Ce succès repose à la fois sur la mise en oeuvre de projets collectifs autour d'un produit en construction depuis les années 60 et sur un accompagnement des autorités publiques (notamment au niveau de la mise en oeuvre des quotas laitiers), qui ont permis à l'élevage laitier de résister, tant en contexte de Montagne (à forts coûts de production) qu'en contexte de Vallées (à contraintes urbaines grandissantes). Il est indéniable que l'existence même de ces projets a été un atout majeur pour le maintien de l'agriculture des Alpes du Nord, en particulier en zone de Montagne.

Pour autant, le meilleur maintien du cheptel laitier a eu peu de conséquences

sur l'évolution du nombre d'exploitations avec vaches laitières. Ainsi, actuellement, l'activité laitière de ces zones se caractérise par une très forte spécialisation des exploitations et par la cohabitation d'exploitations de petite dimension économique (en proportion non négligeable) et d'exploitations professionnelles de taille tout à fait comparable aux zones sans IG. La pluriactivité, plus développée, en particulier sur la zone Beaufort, est certainement un facteur de maintien des exploitations de petite dimension, voire de l'ensemble des exploitations, dans la mesure où elle est mise en oeuvre par l'ensemble d'entre elles. Le succès de ces filières a eu un effet important sur le mode d'utilisation des surfaces agricoles, en limitant les terres labourables et les nuisances environnementales liées aux cultures en terme de traitements et de fertilisation minérale (Hirczak et Mollard 2004). Par contre, il ne semble pas avoir eu d'effet sur la dynamique globale de l'activité agricole des zones considérées, si ce n'est sa spécialisation en élevage laitier et un meilleur maintien de celui-ci dans les contextes urbains. Le succès interne de la filière ne semble pas s'être accompagné d'une ouverture particulière de l'agriculture vis-à-vis des autres activités du territoire (tourisme en particulier), même si la filière a bénéficié largement du tourisme de façon indirecte (pluriactivité et magasins de vente).

Actuellement, deux éléments de l'évolution du contexte local et général peuvent fragiliser la situation, voire les projets des AOP. Il s'agit d'une part du contexte territorial local, caractérisé par une forte urbanisation, sensible sur l'ensemble des Alpes du Nord (l'évolution démographique a été de 9 % entre 1990 et 1999 et est estimée à 15 %

entre 2000 et 2010), et de façon plus marquée sur les contextes «Industriel» et surtout «Urbain» et, d'autre part, du contexte politique, avec la réforme de la PAC de juin 2003. Une analyse des stratégies d'évolution des exploitations laitières en contexte d'urbanisation, réalisée dans la moyenne Vallée de l'Arve (Castex 2003), illustre clairement que la restriction du foncier s'accompagne d'un processus d'intensification des pratiques agricoles, potentiellement contradictoires avec les cahiers des charges et l'image des produits AOP. Par ailleurs, la situation du marché des fromages nationaux et savoyards, et surtout le contexte de libéralisation de la PAC, font que la rémunération du producteur tend à stagner, voire diminuer, après deux décennies de croissance quasi continue du prix du lait (Chatellier *et al* 2006). Cette situation peut, d'une part, fortement fragiliser économiquement une part importante des exploitations à faible dimension économique et, d'autre part, à terme, inciter certains producteurs à réclamer des degrés de liberté supplémentaires au sein de leur exploitation afin de mieux affronter individuellement une conjoncture économique plus difficile. Ces éléments sont certainement à prendre en compte dans le cadre des réflexions des projets agricoles, supports des filières fromagères des Alpes du Nord. Ceci semble d'autant plus important pour la filière Reblochon, dont la zone présente une hétérogénéité forte en terme de contexte, se traduisant déjà par des différences au niveau des caractéristiques de l'activité laitière.

## Références

- Boutaud A, Brodhag C, 2006. Le développement durable, du global au local. Une analyse des outils d'évaluation des acteurs publics locaux. *Natures Sciences Sociétés*, 14, 154-162.
- Catex A., 2003. Dynamique d'évolution des exploitations face à l'urbanisation dans la vallée de l'Arve. Mémoire ISARA, GIS Alpes du Nord, 97p.
- Chatellier V., Delattre F., 2003. La production laitière dans les montagnes françaises : une dynamique particulière pour les Alpes du Nord. *INRA Prod. Anim.*, 16 (1), 61-76.
- Chatellier V., Delattre F, Rat-Aspert O, 2006. Le prix du lait en Savoie et les filières fromagères AOC. Principales évolutions passées et perspectives. Rapport final GIS Alpes du Nord, 63p.
- Coutre-Picard, L., 1999. Impact économique des filières fromagères A.O.C. du massif nord-alpin. Mémoire d'ingénieur, ESA Purpan Toulouse, AFTAP, 155p + annexes.
- Delattre F, Hauwuy A, Perron L, 2005. Les Appellations d'Origine Contrôlée fromagères de Savoie : dynamiques passées, acquis et risques de rupture face aux évolutions en cours (PAC, urbanisation). *Revue de Géographie Alpine*, 4, 111-126.
- Hirczak M., Mollard A., 2004 : Qualité des produits et de l'environnement : le cas de Rhône-Alpes. *Rev. Econ. Régionale et Urbaine*, 5, 845-868.
- Paus M., 2001. Evaluation de l'impact territorial d'une filière A.O.C. : Contribution à la mise en place d'une méthodologie. Cas de la filière bovin lait dans les Alpes du Nord françaises et suisses. Mémoire D.E.A., Environnement : Milieux, Techniques, Sociétés, INA Paris Grignon, Université Paris VII, 56p + annexes.
- Paus M., 2003. Test de faisabilité de la méthode d'évaluation de l'impact territorial d'une filière de qualité: application à la filière raclette au lait cru. Une comparaison entre le Val d'Illyez et le district d'Entremont, Valais. Publication n° 2003/1, ETH Zentrum Zürich, Institut d'économie rurale.
- Roybin D., Etaix F., Perron L., Christofini B., 1997. Urbanisation et agriculture des Alpes du Nord françaises. *Cahiers d'études et de recherches francophones*, 6 (4), 263-274.

## Résumé

Dans les Alpes du Nord, une proportion importante de la production laitière est valorisée sous forme de fromages bénéficiant d'une Indication Géographique (AOP ou IGP). Le succès de cette valorisation se traduit de façon nette sur la valorisation du lait à la production, qui est une des plus élevées de France. Au-delà de cet effet net, et dans le cadre de l'évolution du contexte de l'agriculture tant au niveau national (réforme de la Pac) que local (forte urbanisation des Alpes du Nord), nous nous sommes interrogés sur les conséquences directes et indirectes de la présence de ces filières sur les caractéristiques et les évolutions de l'activité laitière et agricole des zones considérées. La présence des filières fromagères, si elle ne semble pas avoir eu d'effets notables sur la dynamique agricole globale, a engendré une très forte spécialisation laitière de l'activité agricole ainsi qu'un meilleur maintien de l'activité laitière dans les contextes à forte urbanisation. Ces effets sont discutés en fonction des modifications actuelles du contexte tant local que national.

## Abstract

*Consequences of the establishment of cheese-production chains with a PDO denomination: a case study of the northern Alps.*

In the French northern Alps, a large part of dairy production is processed in cheeses recognized with a Protected Designation of Origin (PDO, PGI). Even though this recognition leads to a well-established value of the bovine milk paid to the producers (it is one of the highest currently paid in France), questions remain on the direct and indirect consequences of the establishment of such PDO supply chains on the local characteristics of milk-production organisation and on its evolution. These questions are to be answered in order to help these chains to maintain their position since global changes (Common Agricultural Policy reform) and local changes (intense urbanisation in the northern Alps) are currently occurring. The establishment of cheese-production chains does not lead to notable consequences on the dynamics of common agriculture (i.e network of farms). Nevertheless, it has brought about a high specialisation of agricultural activity towards milk production as well as a higher preservation of milk farms in highly urbanised areas. These facts concerning the predefined global and local changes are discussed in the subsequent paper.

HAUWUY A., DELATTRE F., ROYBIN D., COULON J.-B., 2006. Conséquences de la présence de filières fromagères bénéficiant d'une Indication Géographique sur l'activité agricole des zones considérées : l'exemple des Alpes du Nord. *INRA Prod. Anim.*, 19, 371-380.

